



## **Méthodologie des résultats mensuels sur les immatriculations de voitures particulières neuves**

(dernière mise à jour : janvier 2022)

### **Source**

Les données proviennent du répertoire statistique des véhicules routiers géré par le service des données et études statistiques (SDES) du ministère de la Transition écologique. Il recense les véhicules routiers immatriculés sur le territoire français (départements d'outre-mer compris) à partir des informations issues du système d'immatriculation des véhicules (SIV) et transmises par le ministère de l'Intérieur (Agence nationale des titres sécurisés).

### **Champ**

À compter des résultats portant sur janvier 2022, les données d'immatriculations sont calculées sur un nouveau champ, homogène avec les données de parcs publiées par le SDES. Les séries ont été recalculées sur ce champ depuis janvier 2011.

Le champ géographique est dorénavant la France, et non plus la France métropolitaine. Toutes les données d'immatriculations sont prises en compte, à l'exception des immatriculations provisoires et transit temporaire.

En 2021, le reliquat des immatriculations qui portaient encore les mentions "domaines" et "militaires", exclu du précédent périmètre, représentait 0,7% des immatriculations de voitures particulières neuves en France métropolitaine, la plupart des véhicules des administrations et militaires étant aujourd'hui immatriculés en série normale.

Les départements d'outre-mer, comptabilisés désormais dans le nouveau périmètre, représentaient 3,6 % des immatriculations de voitures particulières neuves en France en 2021.

### **Correction des variations saisonnières et des jours ouvrables**

Bien souvent, les séries reflétant une activité socio-économique sont sensibles aux saisons. La série corrigée des variations saisonnières (CVS), construite à partir de la série initiale dite « série brute », permet de neutraliser les évolutions habituelles de l'année pour mieux faire ressortir à la fois les tendances de fond et les évolutions exceptionnelles. Contrairement au « glissement annuel » où, pour éliminer la saisonnalité, on compare un mois avec le même mois de l'année précédente, la série CVS permet de comparer directement chaque mois

avec le mois précédent. Cela lui confère deux avantages par rapport au glissement annuel : d'une part, l'interprétation d'un mois ne dépend que du passé récent et non d'événements survenus jusqu'à un an auparavant ; d'autre part, on détecte tout de suite les retournements et on mesure correctement les nouvelles tendances sans retard. La série corrigée des jours ouvrables (CJO) permet de neutraliser l'impact des nombres inégaux de jours ouvrables d'un mois à l'autre, de la même façon que la série CVS neutralise l'impact des différentes saisons. La combinaison des CVS et des CJO permet de fournir une information sur l'évolution instantanée des phénomènes économiques, abstraction faite des phénomènes calendaires explicables habituels.

Pour en savoir plus, consulter le site [www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr](http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr), rubrique Glossaire (au pied de la page d'accueil). La nouvelle valeur de la série brute est intégrée chaque mois dans le calcul des profils saisonniers historiques. Les coefficients saisonniers sont donc réestimés chaque mois, ce qui peut conduire à réviser légèrement la série CVS. La structure des modèles de désaisonnalisation est validée une fois par an. Il en va de même pour la correction des jours ouvrables.

## Diffusion

Des résultats mensuels et annuels détaillés au format Excel sont disponibles dans la rubrique Transports / Véhicules : parc et circulation / Parc et immatriculations des véhicules routiers du site [www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr](http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr).

Des données mensuelles départementales sont également disponibles dans les directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal).